

À l'attention des responsables légaux des élèves de classe de troisième

Objet : *Ev@lang collège – Test de positionnement en anglais en classe de 3^{ème}*

Madame, Monsieur,

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques met en œuvre un plan d'action, dit « Plan langues vivantes », dont l'objectif est une meilleure maîtrise des langues étrangères par nos élèves grâce à une politique volontariste et coordonnée. Dans ce cadre, le test de positionnement numérique en anglais « Ev@lang collège » est déployé en classe de troisième.

Collège Les Provinces

La Principale

Dossier suivi par
Catherine Keller
T 02 54 57 41 00
F 02 54 57 41 09
ce.04107901
@ac-orleans-tours.fr

Allée d'Aquitaine
41007 Blois Cedex



*Collège engagé
dans le
Développement
Durable
Mention
Académique E3D*

Ev@lang collège est un test de positionnement en anglais 100 % en ligne, conçu par France Éducation international (FEI), organisme expert en matière de certification linguistique et opérateur public sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques.

Ce test non certifiant est composé de questions à choix multiples : un support, une seule question par support et 4 choix de réponse dont une seule bonne réponse.

Il est entièrement en anglais : supports de compréhension, questions, choix de réponses et consignes.

Ce test adaptatif a une durée variable en fonction du niveau de compétence de l'élève (30 minutes en moyenne).

Ce test respecte en tous points les principes du règlement général sur la protection des données personnelles. Le chef d'établissement est la seule personne à avoir accès aux résultats nominatifs des élèves de son établissement, qu'il partage avec le professeur pour les élèves qu'il encadre.

Les différentes épreuves du test permettent de positionner les élèves du niveau A1 au niveau B1+ du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) en compréhension de l'oral et en compréhension de l'écrit. Les connaissances linguistiques des élèves sont également testées : grammaire et lexique.

À l'issue du test, une fiche de résultats faisant apparaître un niveau global et un niveau de maîtrise sur l'échelle du CECRL, par activité langagière et en grammaire et lexique, est délivrée à chaque élève.

L'enjeu de cette reconnaissance du niveau des élèves est multiple :

- fournir aux élèves un positionnement de leurs acquis en anglais pour leur permettre de progresser ;
- permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'un référentiel commun et d'un outil national de suivi des apprentissages ;
- proposer un outil de pilotage national et académique de la discipline.

Les élèves scolarisés en classe de troisième dans notre établissement passeront le test **du mardi 2 avril au vendredi 12 avril 2024**.



La passation se fera en ligne via la plateforme numérique dévolue à cet usage.

La passation du test ne requiert pas de préparation particulière en cours d'anglais hormis une présentation de la plateforme et du déroulement du test expliqués par l'enseignant.

Ces informations sont également disponibles sur le site du collège.

2/2

La Principale du Collège

Catherine Keller